



Direction de la Vie Citoyenne  
Service Vie Participative

**CONSEIL DE QUARTIER**

**DE SAINTE PEZENNE**

**Du 21 janvier 2005**

## **RELEVÉ DE CONCLUSION**

**Présents :**

**Elus municipaux :** Valérie UZANU (Co-Présidente élue), Paul SAMOYAU, Nicole GRAVAT.

**Membres titulaires et membres suppléants :** Jean-Philippe ARNAUD, Patrick BAUDIN, Patrice CABOULET, Pierre CAILLETON, Jean-Claude GAUTHIER, Robert GOUTEFANGEA, Bernard GUIDAT, Chantal LEBRET, Christine LESTABLE, Sylvie MOREAU, Jean-Pierre POUSSADE (Co-Président habitant), Pascal TEXIER.

**Agents municipaux :** Annabelle GAUTHIER, Agent MCSP, Nathalie SENE, Assistante du Conseil de Quartier.

**Excusés :** Jacques MONCEAU (vice-président de la CAN), Nanou BIMES, Franck GIRAUD, Jean-Jacques BOTTON-VINET, Marc-Valéry GARDE, Jean-Pierre GERVAIS, Pierre GUERIT, Jacques LARGEAU, Patrice LEBRET, Jean-Marie MACAIRE, Claude POUPIN, Maurice VINCK.

**Absent(e)s :** Bertrand DELIGNON, Frédéric GIRAUD, Yves REY.

**Intervenants :** Gérard GELIN, Vice-Président de la CAN, Pierre CAPERAN, Directeur de l'assainissement, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Directeur de la Régie déchets ménagers.

<b>Objet : Validation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 16 novembre 2004.</b>	
---	--

<b>Réponse conseil</b>	
------------------------	--

Le conseil de quartier adopte le relevé de conclusion à l'unanimité.	
--	--

**Objet : Déchetterie du Vallon d'Arty : aménagements et travaux prévus pour 2005.**

Gérard GELIN : « Le site, classé depuis le mois d'août 2003 par le Préfet, comporte trois dépôts de boues. Leur réhabilitation est prévue pour un montant de 532 772 euros, ensuite le site restera sous surveillance pendant trente ans. Par ailleurs, la déchetterie va être réaménagée entre le deuxième et le troisième trimestre 2005, elle sera ouverte six jours et demi sur sept.»

Pierre CAPERAN : « Depuis deux ans les boues ne vont plus au Vallon d'Arty. En revanche, d'ici deux à trois ans le stockage de boues sera amplifié mais il se fera dans des bâtiments étanches. Deux filières de traitement sont prévues : la filière compostant les boues avec les déchets verts (co-compostage) et la filière compostant ces déchets verts. Les déchets verts seront traités à l'aide d'une technique de retournement.

Auparavant, le déstockage des « anciennes » boues s'effectuera les quinze derniers jours du mois de février 2005, il risque d'y avoir des odeurs mais les dates des opérations tiendront compte des conditions climatiques.»

Jean-Gabriel HERNANDEZ : « En l'état actuel, la déchetterie du Vallon d'Arty est un peu saturée. L'accès sera revu, plus de bacs seront installés pour mieux trier les déchets. »

**Réponse mairie/proposition conseil**

Valérie UZANU : « En ce qui concerne le risque de nuisances olfactives, un Info Quartier sera distribué à tout le quartier entre le 15 février et le 15 mars. »

Intervention

- D'où proviennent les odeurs que le quartier de Sainte-Pezenne supporte depuis quelques jours ?

Jean-Gabriel HERNANDEZ : « Les odeurs actuelles peuvent avoir de multiples origines. La station d'épuration du Quai Métayer ne permettait pas de désodoriser les boues, la nouvelle station d'épuration de Saint Liguairé sera plus performante, cela devrait limiter ce type de nuisances lors des transports . »

Paul SAMOYAU : « La CAN pourrait-elle préciser à quels pourcentages de recyclage se situe la ville compte tenu du nombre de foyers qui réalisent le tri ? »

Jean-Gabriel HERNANDEZ : « il n'est pas souhaitable de distinguer le pourcentage de tri, car pour certains foyers de la CAN, il se fait en apport volontaire. La performance collective des habitants est plus significative. En 2004, **la moitié des déchets ont été recyclé ou composté** sur l'ensemble de la CAN, **ce résultat peut être amélioré** »

- Combien y a-t-il de « tout-venant » à la réception globale ?

Jean-Gabriel HERNANDEZ : « le terme « tout-venant » désigne un matériau très diversifié, donc conformément à la législation, cela ne peut pas être recyclé actuellement. Des progrès peuvent être réalisés notamment en ce qui concerne les piles les téléviseurs .... »

- Est-il envisagé de revoir la voirie pour accéder à la Déchetterie du Vallon d'Arty ?

Gérard GELIN : « La circulation sera modifiée, mais pour les voies d'accès c'est le service voirie de la Ville de Niort qui s'en charge. »

Jean-Gabriel HERNANDEZ : « Le problème de circulation provient **de l'intersection de la route de Coulonges et de la rue de Serigny , et sera amélioré par l'aménagement d'un rond point** ».

<p><b>Objet: Mini-déchetterie de l'Avenue François de Malherbe.</b>  Gérard GELIN : « Pour moi le dossier est classé, elle sera fermée car elle pose beaucoup de soucis. La Ville de Niort devra réhabiliter le site. »  Jean-Gabriel HERNANDEZ : « On continue à prendre un petit tonnage, on est en dehors des réglementations. Des critères sont à respecter, par ailleurs le quartier dispose de la Déchetterie du Vallon d'Arty, dès que celle-ci sera réaménagée, la mini-déchetterie sera définitivement fermée. »  Valérie UZANU rappelle que le Conseil de Quartier pourrait d'ores et déjà réfléchir à un nouvel aménagement du site, le terrain dans son ensemble appartenant à la ville.</p>	
<p><b>Objet: Présentation de la programmation 2005 relative aux espaces publics : voirie et espaces verts et vote des éventuelles participations financières du conseil de quartier aux différents projets.</b>  Ce programme s'inspire des demandes du conseil de quartier. Valérie UZANU indique que certaines réalisations (comme l'aménagement du cimetière de la Grand Croix) sont pris en charge par le budget général. Elle propose de voter les éventuelles participations financières du conseil de quartier aux différents projets.</p>	
<p><b>Réponse mairie/proposition conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rue de Buffevent : aménagement d'un enrobé et de deux chicanes pour un montant de 8 700 euros. Voté à l'unanimité (fiche de proximité).</li> <li>➤ Rue de Telouze : trottoirs pour un montant de 70 000 euros. Voté contre à l'unanimité avec une abstention, ce projet devrait être du ressort du budget général.</li> </ul> <p>La sécurisation des piétons reste toutefois préoccupante et la partie basse de la rue n'a toujours pas d'éclairage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ascenseur pour les personnes en situation d'handicap de la salle des fêtes : pour un montant de 20 000 euros. Voté à l'unanimité (fiche de proximité). Le conseil de quartier espère que l'ascenseur soit installé pour l'ouverture de la salle des fêtes.</li> <li>➤ Mobilier de la salle des fêtes : achat de chaises et de tables et complément à l'équipement de l'office à hauteur de 11 000 euros. Voté à l'unanimité (fiche de proximité).</li> </ul> <p>A ce jour, le conseil a donc engagé 89 700 euro sur les 150 000 euros dont il peut disposer. Il devra également participer à l'aménagement de l'aire de jeux du grand feu, il est proposé d'attendre un chiffrage plus précis de ce projet pour y affecter un financement du conseil de quartier. D'autres projets en cours peuvent également solliciter les crédits de quartier (Fontaine des Amourettes, Corbeilles, ...)</p>	

**Objet : Point sur les travaux des commissions.**

➤ Commission Circulation/Sécurité

- Rue du Coteau Saint Hubert : elle a été choisie comme rue pilote pour les personnes en situation d'handicap. L'aménagement de la partie haute de la rue (entre l'Avenue de Nantes/Rue de la Verrerie) consiste en de nombreux abaissements de trottoirs. La partie basse de la rue sera traitée en relation avec le projet de réhabilitation du collège François Rabelais.

➤ Commission Bâtiments/Equipement

- Salle des fêtes : les loges auront le même mobilier de l'ancienne salle des fêtes. Le rideau de scène est prévu dans le budget. L'inauguration de la salle des fêtes sera préparée lors du prochain bureau, le service communication sera sollicité pour l'organisation. Les conditions de location doivent être revues, comme l'ensemble du règlement intérieur.

➤ Commission Entretien/Aires de jeux/Espaces verts

- Aire de jeu du Grand Feu : suite à la réunion du 6 décembre ; le site sera éclairci ; le service des espaces verts propose à la commission du conseil de quartier d'aller sur place pour cibler les lieux à éclaircir. Ensuite le projet d'aménagement devrait ensuite faire l'objet de plusieurs réunions de concertation, sa réalisation interviendrait durant l'automne.

Une fiche de proximité est également établie pour demander temporairement la suppression de l'éclairage aux abords du gymnase, impasse Gabriel Bordier.

- Corbeilles des Sentiers de Sainte-Pezenne : le dossier suit son cours.

- Signalétique des Sentiers de Sainte-Pezenne : le dossier est travaillé par le service communication **de la Ville de Niort** depuis novembre 2004, il sera validé le 11 février 2005 par une réunion avec le CAP. Les panneaux seront livrés et posés début avril 2005. L'entretien des sentiers est cette année assuré par le marché défini pour l'entretien de tous les chemins..

- Chemin de la Mariée : prévoir sa réfection, notamment boucher les trous (fiche de proximité).

**Réponse mairie/Proposition conseil**

Intervention

Ajouter des bancs sur le chemin des Pêcheurs. Cette demande peut être associée à la demande de corbeilles sur les Sentiers.

**Objet: Questions diverses.**

- Pont de Surimeau : le Conseil Municipal a voté le marché pour le pont provisoire. Une entreprise a été trouvée. Le pont devrait être opérationnel avant cet été.
- Maison des Associations : les travaux vont débiter très prochainement, le bâtiment sera livré fin 2005.
- Chemin piétonnier venant du lotissement des Vignes vers l'école Jacques Prévert : le projet dépend de l'opportunité d'acquisition des terrains mais il est pris en considération par les services.
- Pourrait-on obtenir un point sur l'urbanisme du quartier ? Cette proposition pourrait être à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier en avril (**cf PLU**)
- Co-financement inter-quartiers : le conseil de quartier Nord suggère aux autres quartiers de co-financer un sonomètre (mesure le bruit) et un cinémomètre (évalue la vitesse). Ces deux appareils seraient à la disposition de tous les quartiers. La participation pour chaque quartier serait d'environ 2 000 euros. Le conseil de quartier attend plus précisions pour voter cette dépense.
- Journées de la Démocratie des 28 et 29 janvier : prévoir pour le stand de la rue citoyenne des photos de la salle des fêtes en travaux.
- Info Quartier, quelques rues ne le reçoivent pas :
  - Impasse du Bijou,
  - Avenue François de Malherbe.

**PROCHAINES REUNIONS**

**Bureau**

Mercredi 16 mars, 20h30 – MCSP Sainte-Pezene

**Conseil de Quartier**

Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2005, 20h30 – MCPT de Sainte-Pezenne